

SORTIE DE L'OUVRAGE

« MORTELLE TRANSPARENCE »

Denis Olivennes et Mathias Chichportich partagent leur expérience de chef d'entreprise et d'avocat autour d'une société et d'une économie soumises à une injonction toujours plus forte de transparence

DENIS OLIVENNES
MATHIAS CHICHPORTICH

Mortelle transparence

*Jusqu'où ira la dictature
de la vertu ?*

ALBIN MICHEL ■

Coécrit par **Mathias Chichportich**, avocat associé du cabinet FTMS, spécialisé en droit pénal et en droit des médias, et **Denis Olivennes**, Président de Lagardère Active, *Mortelle transparence* sort ce jeudi 15 février aux éditions Albin Michel.

Face au tribunal du Buzz et au règne du Big Data que reste-t-il **des secrets ou de la vie privée** ? Qu'en est-il de notre libre-arbitre dans un écosystème dans lequel le moindre de nos faits et gestes numériques est traqué par des **systemes de profilage et de pistage ultra sophistiqués** ? En quoi **nos entreprises** sont-elles toutes confrontées à un changement de paradigme à double tranchant ? Comment peuvent-elles y faire face, se protéger, se défendre ?

« *Quand l'idéal de la transparence se transforme en idéologie, et que s'y ajoutent les effets pervers du progrès technique, c'est toute notre société de droit et de libertés qui bascule* », précise **Mathias Chichportich**.

Les principales thématiques juridiques abordées sont les suivantes :

L'atteinte à la réputation et à l'image des entreprises et des personnes

(diffamation, dénigrement, fake news, droit à l'oubli, atteinte à la présomption d'innocence...);

La protection du secret des affaires et de la vie privée (cybersécurité, espionnage industriel, atteinte aux données personnelles et à l'intimité);

Lanceurs d'alerte et loi Sapin II (Compliance, management du risque judiciaire, Bad Buzz et gestion de crise).

À PROPOS DU CABINET FTMS :

Créé il y a plus de 30 ans, FTMS dispose d'une expertise technique reconnue fondée sur des compétences sectorielles et géographiques complémentaires. Composé aujourd'hui d'une vingtaine d'avocats, FTMS allie une forte notoriété en contentieux à une activité de conseil. Structuré autour de 6 pôles de compétences FTMS propose à ses clients une offre transverse et pluridisciplinaire à haute valeur ajoutée. FTMS est particulièrement actif sur les secteurs à forte connotation réglementaire (Finance et Médias) et à fort potentiel de croissance (Economie numérique et Industrie). Très présent en Afrique et en Europe continentale depuis de nombreuses années, FTMS intervient régulièrement dans des affaires sensibles et médiatiques, FTMS assiste également ses clients dans la communication de crise. Les pôles d'expertises : Contentieux des affaires et arbitrage ; Corporate ; Banque-Finance ; Pénal des affaires et libertés publiques ; Contrats, concurrence et distribution ; Médias.

Consulter le site du cabinet : www.ftms-a.com

Contact presse (FTMS)

Elliott & Markus
Julie Creuilly
LD : 01 53 41 41 84
j.creuilly@elliott-markus.com

Contact presse (Maison d'édition)

Albin Michel
Agnès Olivo
Tél : 01 42 79 10 03 | 01 42 79 10 53
agnes.olivo@albin-michel.fr